



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 13 février 2020

21 conseillers étaient présents :

Victor Bonnevie - Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Christian Duc - Guy Ducognon - Camille Dutilly (arrivé à 19h30) - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima (arrivée à 19h35) - Laurent Hureau - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Christian Milleret - André Pellicier - Lionel Pellicier - Laetitia Rigonnet - Guy Romanet - Lucien Spigarelli - Xavier Urbain - Pascal Valentin.

2 conseillères étaient excusées et avaient donné pouvoir :

Sylviane Duchosal (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Laurence Dupuy-Verbinnen (pouvoir à Anne Le Mouëllic).

5 conseillers étaient excusés :

Daisy Brun - Nicolas Cougoule - Roger Chenu - Jean-Claude Doche - Claudine Traissard.

9 conseillers étaient absents :

Evelyne Arnaud - Injoud Ayeche - Damien Meignan - Céline Pellicier - Dominique Petrau - Marie-Pierre Rebrassé - Audrey Romao-Jacquier - Solène Terrillon - Sylvie Villars.

* * * * *

A 19 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

Puis il est procédé à la désignation du secrétaire de séance : Anthony Destaing est désigné.

I - Administration générale, finances et ressources humaines :

Administration générale

1 – Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Un débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations budgétaires générales du budget présentées par Madame le Maire, et dans les conditions fixées par l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

..Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2020.

Puis, dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires qui vient de se tenir, Matthieu Charnay, de l'agence AGATE, présente la rétrospective financière des années 2016/2019 à l'assemblée.

2 – Lancement de la procédure de reprise de la compétence « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » et autorisation du Maire à demander l'avis du conseil communautaire des Versants d'Aime

..Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, de lancer le processus de reprise de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme » conformément aux dispositions de l'article de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique modifiant notamment l'article L. 5214-16 du Code général des collectivités territoriales.

Egalement, il autorise Mme le Maire à demander l'avis du conseil communautaire de la Communauté de communes des Versants d'Aime sur la reprise de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme ».

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 14/02/2020

A retirer de l'affichage à compter du 16/04/2020

Le Maire

